

N°800

10 Avril 2019
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

La colère salariale monte

Alors qu'elles ont un positionnement central dans les organisations du travail, les professions intermédiaires sont souvent enfermées dans le « ni cadres, ni ouvriers » et privées de reconnaissance.

La colère salariale monte, voici quelques chiffres:

83 % (94 % dans la fonction publique) des professions intermédiaires interrogées estiment que les mesures annoncées ne vont pas améliorer leur pouvoir d'achat. 67 % des professions intermédiaires considèrent que leur rémunération est en décalage avec leur implication.

58 % des professions intermédiaires estiment que leur charge de travail a augmenté alors que 44 % des professions intermédiaires considèrent ne pas effectuer un travail de qualité.

Ce vécu est majoritaire dans le public. Pour 48 % des professions intermédiaires les pratiques managériales se sont détériorées. 68 % des professions intermédiaires estiment que les choix et pratiques de leur entreprise ou administration entrent en contradiction avec leur éthique professionnelle.

Ce sondage met en avant pour les professions intermédiaires: la peur du déclassement, l'absence de perspectives de carrière, un temps de travail qui explose et un management qui empêche de bien travailler. L'Ugict-CGT appelle le patronat et le gouvernement à augmenter les salaires, à reconnaître le travail et les qualifications. La réforme de la fonction publique doit permettre aux agents d'avoir les moyens de remplir leurs missions d'intérêt général et de retrouver le sens de leur travail .



Branche Poste

En dessous de tout

À la Poste, pour les cadres, l'augmentation salariale, en 2019, sera de 0.5 % pour les classe 3 et 0.4 % pour le groupe A, c'est ce qu'ont validé 4 organisations syndicales par leur signature. Ces augmentations peuvent aller jusqu'à 1,6 % pour les classes 3 et 2 % pour le groupe A, mais là dans une totale opacité ! Ces mesures ne répondent pas à la perte de pouvoir d'achat des cadres. Sur les prochaines feuilles de paie nous aurons pêle-mêle augmentations, prime d'intéressement et part variable en baisse. Même si primes de transport et déplacements professionnels sont un sujet important, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ne constituent pas le salaire mais sont une juste prise en compte des conditions de travail. La CGT a porté la nécessité pour les cadres d'avoir de véritables augmentations collectives !

Ténacité

La dernière bilatérale entre la CGT-FAPT et la DRH du Réseau La Poste s'est tenue après 5 lettres ouvertes de notre Fédération restées sans réponse. Notre délégation a rappelé l'acuité de leurs contenus, notamment sur la situation des suppressions d'emplois qui s'accroissent.

Le quotidien tel qu'il est vécu par les postiers du réseau tourne le dos au service public et finit par les enfermer dans un « déclin social » en termes de conditions de travail et de risques organisationnels à l'origine de pathologies. Pour la CGT, l'ouverture de négociations sur l'emploi au réseau s'impose.

Le remplacement, a minima, de tous les départs par des CDI à temps complet serait le socle à partir duquel un chiffrage dans chaque secteur ou direction, pourrait produire des effets surtout si l'on réaffirme la revendication de baisse du temps de travail. .

Branche Télécoms

Le lest n'est pas lâché

Face au mouvement social, le PDG d'Orange a promis de « lâcher du lest » car « on ne peut opposer le mur du système ». Pendant les négociations salariales, la direction nous l'a opposé, menaçant de relancer la Décision Unilatérale de 2018. Elle est passée du « lest » au « zeste », proposant moins qu'en 2018 et n'a pas voulu discuter du partage de la valeur ajoutée. Pour la 4^{ème} fois en 5 ans Orange verse aux actionnaires plus que ses bénéfices nets, augmentant ainsi de 1,5 Mds la dette. La CGT, créant l'unité syndicale, a obtenu des avancées. Mais nous restons loin des attendus avec une moyenne à 1,75 % quand l'augmentation des minima de branche est à 2 % et que les cadres sous le Plafond de la Sécu perdent leurs points garantis de retraite. Nous affirmons la nécessité d'un 13^{ème} mois et d'augmentations en rapport aux excellents résultats obtenus par notre professionnalisme .

Filouterie

Chez Orange, la consultation à laquelle les personnels sont invités à répondre et qui permettait à la direction d'afficher un climat social apaisé, n'a plus la cote chez les salarié.e.s.

Le baromètre social vire au gris. En effet, lorsque l'on demande l'avis des personnels, il faut mieux que les réponses soient à la hauteur des attentes. Or, dans son jusqu'aboutisme à traquer les économies sur le dos des salarié.e.s, la direction qui s'est rendue compte de la désaffection des personnels pour ce type d'exercice parce que, in fine, rien ne changeait, a imaginé d'inclure le critère du baromètre social dans les objectifs des cadres. Conséquence: bien que tous les objectifs pour 2018 soient atteints, la part variable des cadres a baissé. Afin de solutionner cette question, la CGT propose que la direction écoute les syndicats !

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22
Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

L'ascenseur social HS

La CGT a fait réaliser un sondage auprès des catégories techniciennes et cadres intermédiaires; on prend la mesure du malaise.

Plus de la moitié de ces salariés expriment une forte crainte de déclassement social pour eux-mêmes, et pire encore, pour leurs enfants. Ils en font de plus en plus, quitte à faire des heures sup, sans reconnaissance de leurs qualifications, ni revalorisation de leur salaire.

Ils sont insatisfaits à 60 % de leur rémunération au vu leurs responsabilités, leur charge de travail, leur degré d'implication.

La qualification ne met plus personne à l'abri. Le malaise social est bien plus profond qu'une question de pouvoir d'achat, c'est le sens du travail qui est atteint.

Retraites

Les masques tombent

La CGT était reçue, le 20 mars dernier, par le Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites.

Le Haut-Commissaire se veut rassurant en affirmant qu'il n'est pas question de modifier l'âge légal de départ à la retraite, la promesse de campagne présidentielle était de ne pas toucher à cet âge. Toutefois, il indique que dans le cadre de sa réforme, l'équilibre financier du système ne serait pas assuré, si tout le monde partait à l'âge de 62 ans. Il entend travailler à des mécanismes d'incitation à reporter l'âge de départ et finalement anticipe déjà un décalage à 63 ans avec sa réforme. Le projet de réforme vise bien à faire travailler les français plus longtemps et à faire baisser le niveau des pensions.

La CGT réaffirme son opposition à cette réforme !

Besoin de service public

D. Libault a remis à la ministre des solidarités et de la santé le rapport sur la concertation Grand âge et autonomie avec 10 propositions clés et 175 idées visant à alimenter le futur projet de loi. L'effort financier sur la prise en charge de la perte d'autonomie est estimé à 60 milliards d'euros en 2040 pour un accroissement de 1,3 millions à 2 millions de personnes âgées et handicapées. Il propose des pistes financières par un nouveau prélèvement de la CRDS après 2024 et la mobilisation des actifs du fonds de réserve des retraites.

Pour la CGT, il est temps de mettre en place un grand service public de l'autonomie, financé par une branche maladie de la sécurité sociale. Le 11 avril, la mobilisation des retraités portera, entre autres, cette revendication.

International

Un futur prometteur

En Algérie, le président Boutefflika a enfin décidé de tirer sa révérence.

Depuis des semaines des centaines de milliers voire des millions d'algériens se sont mobilisés contre un pouvoir absolu autoritaire et corrompu. Dans un pays où la centralisation du pouvoir a autorisé toutes les dérives, le peuple algérien a exprimé une profonde aspiration au changement démocratique mais aussi d'autres pratiques politiques et l'instauration d'une nouvelle république.

Il faudra bien répondre à la lutte contre la corruption, le clientélisme et l'affairisme. Le départ de la figure de proue du clan d'accapareurs ne suffit pas.

La CGT ne peut que souhaiter que cet élan populaire puisse se donner la force de mener à bien ce changement.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Sans précédent

La CGT, avec la CFE/CGC, la CFTC, la FAFP, la FSU, Solidaires et l'UNSA réaffirment leur attachement aux valeurs du service public face au projet de démantèlement du gouvernement.

Sans écouter les organisations syndicales, le gouvernement ferait adopter, en force, une loi dite de transformation de la fonction publique qui aurait une portée très grave tant pour les agents que pour les citoyens: Suppression des CAP pour la promotion et la mobilité, dilution des CHSCT et des CT en une instance unique et fin du statut par le recours au CDI et CDD.

Les organisations syndicales ont appelé à des rassemblements devant les préfectures et à Paris le 27 mars dernier. Elles appellent à se mobiliser contre ce projet de loi par une journée d'actions et de grèves le 9 mai prochain.

On lâche rien

En marche... Contre la CGT !

Un illuminé, député de LaREM des Bouches du Rhône, s'est mis en tête de demander au Premier Ministre et au Ministre de l'Intérieur la dissolution de l'Union Départementale 13 CGT au prétexte qu'il est inadmissible et indigne que des salariés puissent envahir une réunion publique pour faire entendre leurs légitimes revendications.

Ces salariés luttent, avec la CGT, pour préserver l'emploi, et les services publics. Les indignés ce sont ces salariés qui subissent l'austérité, la violence et le mépris du patronat et du gouvernement.

La CGT condamne fermement la demande irresponsable de ce député et affirme son soutien sans faille à l'UD 13. Elle appelle à se mobiliser le 13 avril 2019 pour la liberté de manifester.

Ils puent la haine !

La CGT condamne, l'action de « Génération Identitaire », groupuscule d'extrême droite, à la CAF de Bobigny (Seine-Saint-Denis) où a été déployée une banderole « de l'argent pour les Français, pas pour les étrangers ». La CGT ne peut que s'opposer à ce type d'action visant à créer une ségrégation parmi les travailleurs. Avec ou sans papier ces travailleurs cotisent eux aussi et supportent, eux aussi, les affres de la vie. Ils ont donc, comme tout un chacun, le droit de bénéficier de leur salaire différé.

Ces relents d'idées nauséabondes ont, d'ailleurs, été le terreau de l'attentat en Nouvelle Zélande, le terroriste nationaliste ayant fait peu de temps avant son acte, des dons au mouvement identitaire européen...

Égalité

4 millions d'années de SMIC !

Le patrimoine professionnel de Bernard Arnault, l'homme le plus fortuné de France selon le classement 2018 de Challenges, vaut 73,2 milliards d'euros. Il faudrait à un smicard quatre millions d'années pour gagner cette somme !

À eux seuls, les dix premiers du classement possèdent 317 milliards. Le seuil d'entrée dans le top 500 des plus grandes fortunes professionnelles, multiplié par onze depuis 1996, a augmenté de 16 % en un an. Et ces patrimoines inouïs bénéficient de cadeaux fiscaux, comme la baisse de l'impôt pour les revenus du patrimoine ! L'accumulation de biens prend alors un sens différent de celui du commun des mortels, puisque la moitié des ménages détient moins de 114 000 euros .